



Revue n°13 juin 2017
*Regards externes
sur la refondation de l'École*

Comptoir des parents

Delphine EVAIN,
IA-IPR d'EPS, Académie de Nantes

Le sujet de l'éducation des enfants s'entend et s'écoute dans beaucoup de cercles amicaux ou familiaux. Il est l'affaire de tous. Chacun donne son point de vue, son ressenti, s'interroge, questionne, s'émeut, parfois s'agace. Cet article constitue un recueil de cet ensemble et reprend quelques morceaux choisis pour mieux comprendre et définir une feuille de route pertinente et ambitieuse.

Dans le contexte de la refondation de l'École, «Les droits des parents d'élèves à assurer leur rôle éducatif sont reconnus à travers tant un droit d'information sur le suivi de la scolarité et du comportement scolaire de leurs enfants, qu'un droit de réunion s'exerçant dans le cadre de réunions collectives ou de rencontres individuelles, ou un droit de participation par leurs représentants, membres ou non d'une association, élus ou désignés pour siéger dans les instances des écoles et des établissements scolaires.»¹ Une brochure sur «L'exercice de l'autorité parentale en milieu scolaire»² a même été produite pour la circonstance. Cependant rien de bien précis sur la prise en compte du ressenti des parents dans le pilotage d'un établissement, et pourtant il est possible de lire toute l'importance d'«améliorer les relations entre les professionnels et les familles»³. Est-ce que seuls l'espace des parents à l'école ou la mallette des parents, créés pour l'occasion, suffisent à développer de saines relations? Les parents élus dans les différentes instances scolaires ou représentants des associations de parents d'élèves, les parents dits les plus éloignés de l'école ou relevant de la grande pauvreté⁴ semblent être les cibles privilégiées de l'École. Qu'en est-t-il de tous les autres, le «ventre mou» des parents? N'est-ce pas aussi s'intéresser à l'image que l'École donne d'elle-même, par le filtre du rapport entretenu entre ces parents et l'Institution scolaire? Qu'en est-t-il dans le contexte de la refondation de l'École?

¹ Ministère de l'Éducation Nationale « Les parents à l'école »,

² Ministère de l'Éducation Nationale, brochure "L'exercice de l'autorité parentale en milieu scolaire",

³ Ibid.

⁴ DELHAYE (JP.) "Grande pauvreté et réussite scolaire", rapport de mai 2015



Du prescriptif

Des rendez-vous

Depuis quand l'École ose-t-elle « convoquer » les parents ? Comment peut-elle s'ériger en autorité ? Voilà quelques premières interprétations et aigreurs d'estomac.

Pour certains.es l'usage du terme même de « convocation » induit l'idée d'injonction et d'obligation. Il institue d'emblée un rapport d'autorité, voire de supériorité qui construit une relation de soumission dans laquelle les parents sont là pour écouter et se justifier par quelques réponses qu'ils ont à apporter aux questions qui leur sont posées.

De plus, ces convocations sont parfois sur des jours et des heures non concertées qui obligent certains parents à s'écarteler pour trouver la bonne organisation conjuguant activités professionnelles et contraintes familiales et personnelles. Ensuite, après s'être organisés eux-mêmes, des parents pâtissent de la désorganisation de l'École, elle-même : temps d'attente, recherche de l'interlocuteur, report ou oubli de rendez-vous, etc. Tout cela est ressenti comme un manque de respect et de considération qui ne prédispose pas à des échanges sereins.

Enfin, lorsque la rencontre a lieu, c'est parfois face à des personnes désagréables. Manque de disponibilité, urgence à traiter, problème à résoudre, les parents reçoivent les doléances des interlocuteurs qui justifient leur posture. Ce sont ici aussi des interlocuteurs qui demandent par l'implicite à déployer une empathie suffisante pour dépasser cette image ternie qu'ils donnent d'eux-mêmes et de leur Institution.

En conséquence, et dans ce contexte, l'École traite les parents comme les élèves qu'elle reçoit au quotidien. Ses membres ont parfois besoin de se rappeler que l'école est avant tout un service, public, pour ceux et celles qui la fréquentent ou la côtoient, plus largement pour tous les citoyens qui aspirent à vivre au sein d'une société composée de membres positivement construits, adaptés et actifs. L'heure n'est plus à la prédominance de l'école et au rejet des familles dans le domaine de l'éducation.

Alors, il convient davantage d'« inviter » les parents, sur, non pas un temps, mais des temps, compatibles avec leurs activités, c'est à dire en tenant compte de leurs profils, pour des échanges sans hiérarchie, face à des interlocuteurs respectueux et bien disposés à les recevoir. En effet, ambitionner de travailler avec les parents, c'est, avant tout, faire en sorte de les accueillir avec sourire et motivation, pour qu'ils se sentent les bienvenus, aient envie de venir, puis de revenir, et que, de fait, les « espaces des parents » deviennent des lieux propices aux discussions constructives.

Et même si, parfois, c'est l'inverse qui se produit, parents non ponctuels, oublis de rendez-vous, humeur désagréable, etc. , la qualité de l'accueil constitue la première des bases de la coéducation.

Des rencontres

Que penser d'un professeur qui est attendu par un parent pendant près d'une demi heure, voire plus, dans un couloir, pour que ce premier n'ait rien à dire de son enfant ? C'est ce qui se déroule lors des rencontres parents-professeurs.

Le professeur ouvre son carnet de bord, commence par dire qu'il a beaucoup d'élèves, que c'est le 1^{er} trimestre et qu'il ne les connaît pas bien, pour annoncer fièrement les notes obtenues. Franchement, un parent n'est-t-il pas en mesure de lire le relevé de notes ? Puis, à la note correspond le commentaire. A une note moyenne correspond une appréciation moyenne. « C'est moyen ». Pour une note basse, « il a raté son devoir ». Oui, mais encore ? S'il ne connaît pas les élèves, pourquoi faire venir les parents ? Que peut-il dire de plus que ce qu'indique le relevé de note ? Enfin, la cause reste souvent le manque de travail à la maison, et le conseil, celui de travailler plus et régulièrement. Et si le travail à la maison s'avérait inefficace ?

L'intérêt pour le parent est de comprendre en quoi son enfant réussit, en quoi il est plus en difficulté par delà le seul résultat, ce qui lui manque et ce qu'il lui faut approfondir. C'est indiquer au parent comment il peut orienter et encourager son enfant. C'est aussi convenir de la manière dont celui-ci peut s'engager efficacement en classe ou encore la manière dont le professeur peut procéder pour l'accompagner au mieux.

Ainsi, il appartient au professeur de connaître ses élèves d'une part, mais surtout de comprendre comment ils apprennent et, au-delà du constat, de formuler des propositions d'accompagnement, bénéfiques et réalistes. Il s'agit alors de convenir d'un protocole de suivi partagé, sur lequel il doit pouvoir être fait ultérieurement, un nouveau point d'étape.

Par cette démarche se dessine l'incontournable approche par compétences dans laquelle le processus d'apprentissage prévaut sur le résultat. La matière, le projet, le problème sont des outils de mobilisation de ressources, au service de la construction progressive de compétences⁵.

Par ailleurs, dans le cadre de la personnalisation, une attention toute particulière à la démarche pour apprendre doit pouvoir être perçue, tel un professeur ethnologue dans sa classe⁶ ; observer investiguer, questionner, écouter pour comprendre et savoir quelle peut-être la démarche d'enseignement la plus adaptée et la plus efficace, quels sont les contenus d'apprentissage les plus pertinents⁷, sur quoi, et comment exploiter la différenciation.

⁵ EVAÏN (D.), LEBRUN (B.), « Pour une pédagogie de la construction de compétences » *e-nov EPS* n° 4, janvier 2012

⁶ SEVE (C.), « Entre guidage, accompagnement et enquête », *e-nov EPS* n°6, janvier 2014

⁷ DURET (S.) « L'enseignant enquêteur et observateur », *e-nov EPS* n°12, janvier 2017



De l' implicite

Ce qu'il faut décoder

Dans le cadre de la réforme du collège, des informations parviennent aux parents par des voies différentes ; presses, débats, articles spécialisés ou non. Cette réforme s'inscrit dans une volonté de refonte en profondeur d'un système éducatif. En effet, celui-ci est remis en question notamment à travers les évaluations PISA ; une école qui ne parvient pas à faire réussir 20 à 30% de ses élèves, où le destin scolaire est liée à l'origine sociale⁸, plus largement, qui donne peu confiance en soi et se montre peu efficace pour permettre de prendre des initiatives et de résoudre des problèmes par delà la seule maîtrise de connaissances. Ces formes de communication sont souvent colorées du point de vue de ceux qui les diffusent, emprunt de parti pris et autre jugement sur l'intérêt ou la pertinence de tel ou tel choix politique. Il n'est donc pas question ici d'une information mais davantage d'un débat sur l'École et ses orientations. Il est alors difficile pour un parent de comprendre objectivement en quoi son enfant apprend autrement, voire autre chose.

L'École doit pouvoir jouer ce rôle d'information et d'explicitation de proximité. Comme l'indique Bernard Lebrun⁹ « C'est l'État qui fixe les grandes orientations, les finalités, les objectifs, les programmes, et les grands principes qui organisent le système éducatif (...) Fondamentalement, les parents n'ont pas pour rôle de peser sur les choix des équipes pédagogiques d'établissement, par contre, ils contribuent de manière importante à faciliter, pour leurs enfants, l'accès à l'école et la compréhension de ce qui y est fait. » Alors que penser de ces temps de portes ouvertes, de réunions de rentrée et autres plaquettes d'établissement ou de livrets d'accueil qui font l'apologie des options, de projets et d'autres messages d'immobilisme au regard de la réforme, voire qui la nie, mais qui sont les garants, semble-t-il, d'une vitrine attractive ? Il semble qu'il y ait ici de la part de certains établissements une volonté de se ranger du côté des détracteurs d'une politique nationale, avec la crainte de froisser les parents, ou pire, de les faire fuir, et de perdre des élèves.

Quel est donc le message d'explicitation nécessaire à la bonne compréhension par les parents des stratégies pédagogiques et didactiques destinées à mieux faire réussir leurs enfants ? Comment favoriser l'adhésion à partir d'informations partielles ou erronées, d'un engagement limité ou tronqué, l'ensemble cohabitant avec tout ce qui se dit, y compris de manière contradictoire, à l'extérieur de l'École ? « L'adhésion des parents aux propositions pédagogiques et didactiques des enseignants est une condition fondamentale de la réussite scolaire »¹⁰.

⁸ Ministère de l'Éducation Nationale, PISA, Les résultats en France, dossier de presse du 6 décembre 2016

⁹ LEBRUN (B.) « Les parents à l'École, les parents et l'École », e-novEPS n°13, juin 2017.

¹⁰ Ibid.

En conséquence, il relève du devoir de l'École et de tous les acteurs qui la font vivre de communiquer de manière explicite sur les enjeux, les leviers, les dispositifs, y compris lorsque tout n'est pas encore au point ou mis en oeuvre, non pas pour convaincre du bienfait car les orientations sont prises en amont à travers les choix politiques, mais pour donner du sens par la cohérence de ce qui est dit et entendu. Il s'agit ici de l'un des incontournables à de saines relations École-parents.

La culpabilité

« (...) la cause reste souvent le manque de travail à la maison, et le conseil, celui de travailler plus et régulièrement » est-il écrit en première partie du présent article. A travers ces propos, repris de manière récurrente par les professeurs pour expliquer la difficulté que rencontre un élève, plusieurs messages peuvent être entendus.

- « Mon enfant n'est pas bon ». Les parents, déçus, inquiets, s'identifient aussi à travers leur enfant. Il s'agit soit d'hérédité « Je n'étais pas bon alors mon enfant non plus », soit d'environnement familial « Personne n'est très scolaire à la maison ».
- « C'est nous qui sommes responsables ». Dans les propos tenus par les enseignants, la cause est externe à l'école. C'est ce qui se passe à la maison qui fait défaut, défaut d'organisation, de temps, de matériel, de soutien, de disponibilité.
- « Il faut toujours qu'on se batte pour qu'il fasse ses devoirs ». Il est ici à considérer que le travail de l'enfant est aussi le travail des parents. Le recours régulier à cette explication renvoie aussi les parents à la nécessité de faire faire les devoirs à leur enfant. Il est donc utile de rappeler que plus il y a de devoir à la maison, plus il y a de travail pour les parents et de potentielles tensions au sein de la cellule familiale.
- « On le voit apprendre ses leçons mais il ne parvient pas réussir ce qui est demandé en classe ». Finalement ici, ce n'est pas le travail à la maison qui est l'origine de la difficulté mais la manière d'exploiter ce temps et cette énergie consentis. Dans ce cas, les parents ne savent pas comment s'y prendre ou comment aider leur enfant. Ils ne sont pas enseignants. Cela ne relève pas de leurs attributions. Pourtant, pour ceux qui ont pu faire des études et qui s'en sentent capables, ils tentent d'expliquer les leçons et leurs exploitations, mais pas forcément dans le sens où les notions sont abordées en classe, ce qui peut contribuer à entretenir la difficulté, plus qu'à la juguler. Pour d'autres, la stratégie est de faire appel aux cours particuliers, ce qui est d'autant plus le cas dans les établissements dont l'habitude n'est pas à l'accompagnement des élèves. Aussi, l'un des principes de réussite qui prévaut au sein des discussions des parents est la problématique de la quête du bon enseignant qui propose des cours particuliers. Ce même enseignant, parfois, qui n'a pas la démarche d'accompagner au sein de son établissement mais qui se nourrit d'un des écueils du système éducatif. Enfin, que dire des parents qui n'ont les moyens ni d'accompagner leur enfant eux-mêmes, ni de lui payer des cours particuliers ? Quel ressenti anime ses parents : de l'impuissance, de la culpabilité. N'est-ce pas aussi contribuer à creuser l'écart entre les plus riches et les moins riches ?

Dans le cadre de la réforme, l'idée est de donner des devoirs que les enfants puissent réaliser par eux-mêmes, seuls, et qui leur permettent d'être en réussite. Certains professeurs proposent des devoirs pour lesquels ils savent que les élèves sont mis en difficulté, ou des « devoirs maison », afin de stimuler leur recherche et de nourrir leur curiosité avant le cours. Or, il faut convenir que si pour certains élèves l'effet produit est effectivement celui attendu, pour d'autres, cette démarche contribue à les affaiblir et à leur faire la démonstration que l'effort consenti au devoir à la maison ne sert à rien. La perspective du concept des « devoirs faits »¹¹ porté par le ministre Jean-Michel Blanquer peut être considéré ici comme une porte de sortie favorable à la résorption de cette problématique.



Heureusement, les bienfaits de la réforme

L'évaluation

L'évolution du paradigme sur l'évaluation, positive¹², constructive et au service de l'apprentissage¹³ délivre un sentiment d'apaisement. En effet, lorsqu'elle est bien conduite et bien communiquée, le sentiment d'incrimination disparaît au profit d'une compréhension partagée du chemin déjà parcouru et à parcourir ; ce que sait faire l'enfant, à partir d'indices descriptifs clairement identifiés et compréhensibles, comment et en quoi il progresse, à travers des marqueurs signifiants observables dans sa démarche d'apprentissage, notamment, en plus d'une actualisation des orientations de travail ou des priorités¹⁴.

Cette démarche permet de soigner plusieurs maux du système éducatif :

- Elle montre ce que sait faire l'élève et valorise ses progrès. C'est encourageant pour lui, renvoie un signal de renforcement de compétences, valide les efforts réalisés et par la même la croyance qu'il dispose de la faculté d'agir sur son avenir, le sentiment de maîtrise et l'estime de lui. Il est d'autant plus enclin à poursuivre dans cette voie.
- Elle donne aux parents un aperçu du niveau atteint. Elle est rassurante.
- Elle donne à voir la démarche pour apprendre et des orientations à suivre. Elle donne des clés de compréhension et des orientations de travail dont peuvent se saisir les parents.
- Elle est personnalisée et non classifiante. Il s'agit donc avant tout de faire le zoom sur son enfant, de communiquer l'idée que l'élève est au cœur des préoccupations des enseignants.

En conclusion l'évaluation rénovée est apaisante car elle répond globalement aux attentes des parents et n'est pas accablante. Elle est non discriminante et ne génère pas la concurrence ni les tensions qui l'accompagnent. Elle propose un regard positif, personnalisé, ambitieux et guidant.

¹¹ BLANQUER (J-M.) par Mattea Battaglia, *Le Monde*, 30 mai 2017

¹² EVAÏN (D.), « L'évaluation pilote », *e-novEPS* n°4, janvier 2013

¹³ AVERTY (J-P.), « L'évaluation évaluée », *e-novEPS* n°13 juin 2017

¹⁴ BENETEAU (D.), « Plus de lisibilité du chemin d'apprentissage », *e-novEPS* n°13 juin 2017

Cette évaluation fait la démonstration d'une prise en charge réelle de l'enfant et d'une volonté de le faire progresser, au mieux et au plus.

Le travail autour de l'évaluation et de sa lisibilité¹⁵ est donc un incontournable car nombreux sont les parents qui ont peur que leur enfant n'ait pas le niveau espéré, alors même que les étapes de progrès permettent justement d'aller plus loin pour les meilleurs, à travers des éléments de travail projectifs individualisés qui vont au delà de l'étape « très bonne maîtrise », tel que le propose Damien Bénéteau¹⁶. L'idée est alors de faire monter tous les élèves dans le train, de ne laisser personne sur le quai, autant que de permettre à ceux qui le peuvent de rouler à grande vitesse.

Le bien être de l'élève

Dans le cadre de la refondation de l'École, l'élève assis, passif, exécutant, à l'écoute et silencieux est remplacé par l'élève acteur, qui manipule, découvre, réfléchir, débat. L'approche pédagogique par compétences¹⁷ est au cœur de cette évolution de la posture de l'élève en classe. Grâce à une autonomie suffisante, il peut expérimenter par lui-même. Un nouveau souffle au statut de l'erreur est donné. Placées en situation de recherche, les réponses de l'élève ne sont pas nécessairement justes dans l'immédiat. L'élève dispose du droit à l'erreur, et, en miroir, le professeur est à l'écoute et l'accompagne par des questionnements successifs, facilite et veille à son cheminement progressif vers des solutions plus abouties. Cette démarche contribue à sa construction de compétences.¹⁸ L'intérêt et la motivation pour apprendre des élèves, parce que ceux-ci témoignent d'une forme de bien-être en classe, donnent confiance aux parents en l'École.

Ce bien-être à l'école est également une orientation privilégiée à travers le « vivre ensemble » nouvellement apparu dans les programmes de l'EPS¹⁹. Il se retrouve aussi pour toutes les disciplines au cœur du domaine 3 du socle commun de compétences de connaissances et de culture par « la formation de la personne et du citoyen »²⁰ qui se décline en :

- l'expression de la sensibilité et des opinions ;
- le respect des autres ;
- l'exercice de la règle et du droit ;
- le développement de la réflexion et du discernement ;
- la prise de responsabilité ;
- le sens de l'engagement et de l'initiative.

Il est encore présent à travers le parcours citoyen²¹ :

- la transmission des valeurs républicaines et du principe de laïcité ;
- la culture de l'égalité entre les sexes et du respect mutuel ;

¹⁵ Ibid.

¹⁶ Ibid.

¹⁷ EVAÏN (D.), LEBRUN (B.), op. cit.

¹⁸ EVAÏN (D.), TILAGONE (P.), « Le numérique au service d'une démarche d'apprentissage », ressource pédagogique, espace pédagogique EPS, site académique de Nantes, décembre 2016

¹⁹ Programmes de l'école au collège, *Bulletin officiel spécial* n°11 du 26 novembre 2015

²⁰ Socle commun de connaissances, de compétences et de culture, Décret n° 2015-372 du 31 mars 2015

²¹ Parcours citoyen, *Bulletin officiel* n°15 du 23 juin 2016

- la lutte contre toutes les formes de discriminations et en particulier la prévention et la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, notamment à travers l'ouverture vers l'Europe et le monde ;
- la prévention et la lutte contre le harcèlement ;
- la lutte contre l'homophobie ;
- l'éducation à l'environnement et au développement durable ;
- l'éducation aux médias et à l'information ;
- l'éducation à la défense.

Sont alors regroupés tous les ingrédients nécessaires pour construire un climat scolaire serein, un climat d'apprentissage propice à la réussite des élèves. Ce climat est rassurant pour les parents qui y voient, à la fois la préservation de leur enfant et le rôle assumé de l'École. Il est ici aussi question d'ouverture et d'enrichissement, défis que la seule famille ne peut pas toujours relevé dans sa globalité. Cette complémentarité École-parents est une autre facette de la coéducation. Cet ensemble est fort bien résumé par Gwenaëlle Douarinou, principale de collège d'éducation prioritaire renforcée qui accueille les parents de LEUR établissement, toujours par le sourire et un mot de bienvenue, entourée d'une équipe éducative qui se montre « bien ... veillante », au sens de veiller sur les élèves²².

En conséquence, l'objet pour les équipes éducatives est de s'engager dans un travail qui peut être illustré dans l'axe INSERTION du futur projet académique 2018-2022 de Nantes, dont l'un des objectifs est de « favoriser une scolarité sereine dans un climat de confiance », selon quelques orientations spécifiques telles que :

- accorder une place prépondérante à la parole et à l'écoute des élèves, des parents et des professionnels dans la classe, dans l'école, dans l'établissement ;
- former l'esprit critique des élèves ;
- faire des mixités un levier pour la réussite des élèves ;
- développer la prise en compte des compétences psychosociales ;
- instaurer un climat scolaire positif, propice à bien vivre et apprendre ensemble.

²² DOUARINOU (G.) table ronde « Bienveillance et apprentissage », conférence « empathie et apprentissage », espace pédagogique EPS, site académique de Nantes, 15 juin 2016



Conclusion

Ce qu'il faut peut-être retenir est avant tout l'idée que l'Ecole pâtit d'une image qui potentiellement peut plus facilement et rapidement se dégrader qu'être restaurée. Les petits tracés de tous les jours ont plus d'échos que les belles réussites. Les parents parlent facilement de leurs mésaventures et moins souvent de leurs satisfactions, jusqu'à parfois généraliser et favoriser la construction d'une représentation peu élogieuse de leur Institution. Cela tient à une forme d'incompréhension entre deux mondes qui coexistent, mais qui se côtoient peu, pas, ou mal.

Pour favoriser cette rencontre, quelques leviers sont à exploiter :

- la qualité de l'accueil ;
- la prise en compte des particularités des familles ;
- la démarche d'explicitation ;
- le soin apporté aux communications ;
- la transmission d'une ambition formative pour tous les enfants ;
- l'accompagnement nécessaire, visible et lisible, pour assurer les progrès ;
- un climat de travail favorable car ressenti comme positif et serein.